Image not found or type unknown

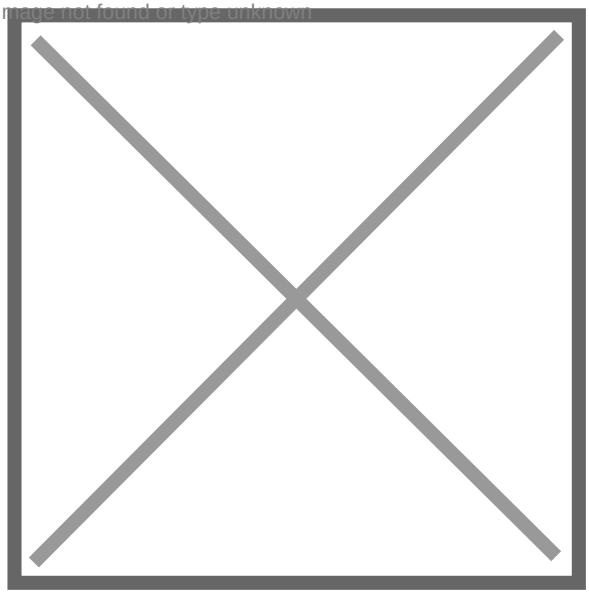

Capital décés prevoyance entreprise

Par **ticettac**, le **18/06/2015** à **20:40**

Bonjour,
Je suis bénéficiaire d un capital décès entreprise mon ami est décédé a ce jour la société APICIL refuse le versement de ce capital car ils évoquent qu il pourrait y avoir des enfants nés avant (Après une recherche en généalogie il est prouvé qu il n y a aucun enfant) Apicil me demande une attestation pour le prouvé mais le notaire en charge de la succession dont je ne fais pas parti ni même ce capital refuse de me le fournir et donc tout reste bloqué. Comment puis je obtenir cette attestation ? Puis je demandé à un autre notaire ? En gros que puis je faire ? Merci par avance bien cdt c est le notaire de la famille du défunt qui a fait les recherches. Est le refus est que les héritiers acceptent ou non la succession. Ce que je ne comprends pas c'est que ce capital n a rien à voir avec la succession. Merci. Cdt

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés